

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR DES TRAVAUX EN SITE CLASSE

Suite au décret n°2010-365 du 9 avril 2010, les projets soumis à autorisation au titre des sites classés doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. Un dossier d'évaluation des incidences est donc à joindre au dossier de demande d'autorisation au titre des sites classés.

CAS PARTICULIER :

Si ces travaux sont déjà soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000, du fait d'autres procédures d'autorisation ou de déclaration (loi sur l'eau, urbanisme, défrichement), alors l'évaluation produite dans ce cadre, peut aussi être utilisée pour l'autorisation au titre du site classé. Dans ces cas, il est préférable d'utiliser les formulaires thématiques spécifiques pour rédiger cette évaluation, et d'en faire une copie pour la demande d'autorisation au titre du site classé.

Dans les autres cas, le présent formulaire peut être utilisé ; il doit être joint au dossier de demande d'autorisation pour travaux en site classé

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du porteur de projet ; il demeure responsable de la conclusion qu'il produit sur le caractère significatif ou non des incidences potentielles de son projet. L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux effets du projet qui sont susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).

L'autorité chargée d'autoriser, ou de recevoir la déclaration s'oppose au projet si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou si il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) : *Communauté de communes de l'Île d'Oléron*

Adresse : *59, route des Allées, 17310 SAINT PIERRE D'OLERON*

Téléphone : *05 46 47 24 68*

Email : *accueil@cdc-oleron.fr*

NATURE et DESCRIPTION DU PROJET :

Description synthétique, date d'interventions prévues... (vous pouvez renvoyer au dossier d'autorisation pour le détail du projet)

Le cordon dunaire de la Pointe des Doux situé sur la Commune du Château d'Oléron, en aval d'un cordon d'enrochements fait l'objet d'une érosion sédimentaire chronique mettant en péril la route d'intérêt économique (« route des Huîtres ») située immédiatement en arrière.

Le présent projet vise à élaborer un plan de gestion dynamique des sédiments pluriannuel, afin de conforter par ré-ensablement, le cordon dunaire situé dans le périmètre de Réserve Naturelle de Moëze-Oléron sur le site de la Pointe des Doux au Château d'Oléron. Ce projet est souhaité pour une durée minimale de 5 ans.

L'opération consiste à prélever le sable accumulé à l'intérieur du chenal de La Perrotine qui présente une zone d'accumulation sableuse le long de l'épi nord, à proximité de l'exutoire du chenal pouvant gêner la navigation. Le sable sera extrait par moyens terrestres au sein de la même cellule hydrosédimentaire que la zone à recharger située sur la pointe des Doux, offrant une compatibilité granulométrique. Cette opération de gestion dynamique des sédiments dimensionnée dans le temps selon l'évolution du trait de côte est une opération souple, réversible avec un impact minime pour le milieu naturel.

L'intervention est prévue au mois de Septembre ou de Février pour tenir compte des périodes de sensibilité environnementale.

Etape 1 : LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 ALENTOURS :

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...) localisant le projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000.

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

Sites Internet permettant de localiser les sites Natura 2000 :



Internet DREAL http://carto.pegase-poitou-charentes.fr/1/1_n2000_enjeux_rivieres_r54.map

(cliquer sur DONNEES ; zoomer sur votre commune)

Portail Natura 2000 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Attention : vous pouvez être concerné par plusieurs sites superposés. Si vous utilisez la cartographie, pensez à afficher tous les zonages ((ZPS et ZSC/SIC). Cliquez sur l'onglet « Données » pour plus de modalités d'affichage.

ELEMENTS POUR EVALUER LA SUSCEPTIBILITE D'INCIDENCE : distance par rapport aux sites, effets potentiels

Votre projet correspond-il à une ou plusieurs des situations suivantes ?

Situation 1 : Mon projet se situe à moins de 1 km d'une Zone de protection spéciale (ZPS) :

OUI **NON**

(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5410013	ANSE DE FOURAS, BAIE D'YVES, MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5410028	MARAIS DE BROUAGE-OLERON	Distance du site
FR5412020	MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLERON	
FR5412025	ESTUAIRE ET BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5412026	PERTUIS CHARENTAIS - ROCHEBONNE	Distance du site

Situation 2 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site à enjeu « Chauves-souris » :

OUI **NON**

(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	Distance du site
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR54002001	CARRIERE DE L'ENFER	

Selon le bruit, la période de travaux, ou d'activité générée par le projet, des dérangements peuvent être occasionnés pour certaines espèces d'oiseaux (notamment en période de reproduction ou de rassemblement post-nuptial) et les chauves-souris (notamment en période de mise bas et d'hibernation). **Précisez les effets « bruits » du projet et la période de travaux ou d'activité.**

Types de bruits occasionnés par les travaux et l'activité ?

Utilisation d'engins : une pelle mécanique et camion de transport

Y avait-il une activité sur le site avant le projet ? (si oui, précisez laquelle)

OUI : le Chenal de La Perrotine fait office de port professionnel, navettes maritimes, forte activité touristique saisonnière (fréquentation du public)

Période et durée envisagée du projet ou manifestation :

	Phase travaux	Phase d'exploitation (si non existante avant le projet)
Durée envisagée	<input checked="" type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :

A quelle période ? (cocher les mois correspondant)

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Période de travaux		x							x			
Phase d'activité (si non existante avant le projet)												

Pour votre information

	Milieu concerné	Période de sensibilité											
		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Oiseaux (hors marais)	arbres isolés, haies, friches				Dérangement (reproduction) + destruction de nids ou de jeunes								
Oiseaux des marais	prairies, jas, bassins en eau, digues, levées			Dérangement (reproduction)									
Chauves-souris	gîtes bâtis (grange, cave, etc.), haies, bois	Dérangement hibernation					Dérangement (mise bas)				Dérangement hibernation		

Sensibilité forte

Sensibilité moyenne

CAS DE SORTIE RAPIDE DE L'EVALUATION

L'absence de susceptibilité d'incidences significative est admise pour les cas suivants – si votre projet correspond à au moins l'un de ces cas, cochez et concluez.

cas A : travaux sur existant ou sur surfaces déjà artificialisées en continuité d'un secteur présentant une activité humaine, sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité (cf. pages précédentes)

cas B : extensions de maison d'habitation inférieure à 30 % de la surface plancher existante, ou construction de garage associé à la maison d'habitation, sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité (cf. pages précédentes)

cas C : construction de piscine dans l'enceinte d'une parcelle comprenant déjà une maison d'habitation

J'atteste que mes travaux correspondent à un des cas précédents (tel que coché)

Je conclus donc à l'absence d'incidence significative sur les enjeux des sites Natura 2000 dans lequel se situe mon projet.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

☞ L'évaluation est terminée – joignez ce formulaire à votre demande d'autorisation au titre des sites classés, et au besoin à votre dossier d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme - Dans les autres cas poursuivez (page suivante)

Question facultative

Même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 pour identifier les risques potentiels du projet sur les enjeux Natura 2000.

Nous avons pris contact avec Sandra Dobigny, animatrice Natura 2000 marais de Brouage et Ana Maria Le Goff, animatrice Natura 2000 dunes et forêts.

Votre projet ne relève pas des cas de « sortie rapide » précédents – Poursuivez l'évaluation

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR EVALUER LA SUSCEPTIBILITE D'INCIDENCE : distance par rapport aux sites, effets potentiels

Situation 3 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site rivière / milieux aquatiques / littoraux :

OUI **NON**

(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné dans le tableau ci-dessous)

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAI DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400431	MARAI DE BROUAGE ET MARAI NORD D'OLERON	Intérieur du site
FR5400432	MARAI DE LA SEUDRE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR5400469	PERTUIS CHARENTAIS	

Emprises au sol et aménagements associés au projet ou à la manifestation :

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité...
Emprise au sol	Pendant les travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise totale du projet est évaluée à 2400 m ² : 120 m long x 20 m large
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente (y compris permanents) accès	<input checked="" type="checkbox"/>	Ganivelles : longueur 100m
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	
	Parking	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de manœuvre : 200m ²
	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Village de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	

ETAPE 2 : INCIDENCES POTENTIELLES

a – Identification des effets et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

☞ Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	_____ m _____ km	Cf carte des emprises
Intervention sur végétation (arrachages, curage, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Sol : compactage ou érosion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	_____ m _____ km	Passage d'engins de chantier
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	_____ m _____ km	Kit anti-pollution
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'une cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture de la continuité hydraulique (busage, création d'un pas, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	_____ m _____ km	Pendant le chantier uniquement
Eclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	

☞ **Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée** (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

b – État des lieux de la zone d'influence :

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations fournies.

☞ Compléter et cocher si concerné

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf.p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones de marais ou humide		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (dunes)	Dunes mobiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : Altération du milieu pendant la phase de chantier. L'objectif du projet reste la protection du milieu dunaire et sa recolonisation par la flore sur le long terme.

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)					
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)					
Poisson espèce aquatique ou					
Amphibien					
Mammifère (chauves-souris)					
Autres mammifères					
Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					

Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Reptile					
Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS					
Oiseaux	- Gravelot à collier interrompu				

c – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES

1- Destruction d'habitat :	
le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	surface détruite
Non concerné	
Justifier (y compris si évalué « non concerné ») : Compléments explicatifs éventuels : ◀ extraction de sable dans chenal portuaire, pas d'incidences potentielles directes sur le milieu Habitat N2000	

2- Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :		
Quel milieu ? ou indiquer « non concerné »	Habitat de quelle(s) espèce(s) ? et avec quelle fonction (repos, alimentation, reproduction, circulation)	surface détruite
Non concerné		
Justifier (y compris si évalué « non concerné ») : Compléments explicatifs éventuels : ◀ extraction de sable dans chenal portuaire, pas d'incidences potentielles directes sur le milieu Habitat d'espèces N2000		

3- Destruction d'espèce	
le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site
Non concerné	
Justifier (y compris si évalué « non concerné ») : Compléments explicatifs éventuels : ◀	

4- Altération temporaire d'habitat (pollution, prélèvement, piétinement....)	
le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	surface concernée
Non concerné	
Justifier (y compris si évalué « non concerné ») : Compléments explicatifs éventuels : Extraction de sable dans chenal portuaire, pas d'incidences potentielles directes sur Habitat N2000 Travaux nécessaires pour la protection du milieu dunaire sur le long terme.	
5- Dérangement, perturbation d'espèces	
le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? reproduction, alimentation, repos
Non concerné	
Justifier (y compris si évalué « non concerné ») : Compléments explicatifs éventuels : ◀ Travaux effectués en dehors des périodes sensibles environnementales	

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site :

précisez : _____

Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbation durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Autres :

Conclusion de l'étape 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ **Passer à la Conclusion générale p 15**

OUI – il y a des incidences potentielles ⇒ **Compléter la partie suivante Étape 3**

ETAPE 3

MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure Utilisation de techniques alternatives Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels Adaptation des équipements sonores, des éclairages Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings... Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats ▶ Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

CONCLUSION GENERALE PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration)**, sauf pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 pour lesquels ce formulaire fait office de demande d'autorisation, **ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur. Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation et est à déposer à la DDT pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) :	Le (date) :
Nom, Prénom :	
Signature (et cachet) :	

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

- Exemple original du présent formulaire complété, daté et signé.
- Pour les projets ou manifestation relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet ou de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).